

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Année 2025/26

1ère année du Diplôme d'Etat de Psychomotricien

MODULES	Intitulé enseignement	Responsable	Session 1					DATE	Session 2				DATE				
			Modalités	Durée	Catégorie de contrôle	Coeff. MODULE	Note éliminatoire		Modalités	Durée	Coeff. MODULE	Note éliminatoire					
MODULE 1	Pédagogie	S.Oliva	devoir maison et oral		C1/30%	2	<8/20	avr-26	Qcm, écrit ou oral	1h	2	<8/20	juil-26				
	Santé Publique	J. Coelho	Epreuve sur table (THEIA ou Qcm)	1h	C2/30%			janv-26									
	Pharmacologie	A. Pariente / S. Bouchet	Epreuve sur table (THEIA ou Qcm)	30'	C3/40%			mai-26									
MODULE 2	Anatomie	D. Liguoro / A. Delgove	Epreuve sur table (THEIA ou Qcm et rédactionnelle)	1h	C2/40%	3	<8/20	janv-26	Qcm, écrit ou oral	1h	3	<8/20	juil-26				
		D. Liguoro / V. Jecko	Epreuve sur table (THEIA ou Qcm et rédactionnelle)	1h	C3/60%			mai-26									
MODULE 3	Physiologie	JA Micoulaud-Franchi / J. Lenoir	Epreuve sur table (THEIA ou Qcm)	1h	C2/40%	3	<8/20	janv-26	Qcm, écrit ou oral	1h	3	<8/20	juil-26				
		JA Micoulaud-Franchi / J. Lenoir	Epreuve sur table (THEIA ou Qcm)	1h	C3/60%			mai-26									
MODULE 4	Psychologie	Direction documentation	QUIZ en ligne		C1/25%	3	<8/20	semestre 1	Qcm, écrit ou oral	1h	3	<8/20	juil.-26				
		J. Ortega-Plaza	Epreuve sur table	1h	C2/25%			janv-26									
		J. Ortega-Plaza	Epreuve sur table	1h	C3/50%			mai-26									
MODULE 5	Psychiatrie	C. Quiles	Epreuve sur table (THEIA ou Qcm et rédactionnelle)	1h	C2/40%	3	<8/20	janv-26	Qcm, écrit ou oral	1h	3	<8/20	juil.-26				
		A. Amestoy	Epreuve sur table (THEIA ou Qcm et rédactionnelle)	1h	C3/60%			mai-26									
MODULE 6	Psychomotricité	H. Royer et A. Duphil	Epreuve rédactionnelle / qcm	1h	C1/25%	4	<8/20	semestre 2	Qcm, écrit ou oral	1h	4	<8/20	juil.-26				
		F. Joncheray	Epreuve rédactionnelle / qcm	1h				semestre 1									
		E. Rouveyrol	Epreuve rédactionnelle / qcm	1h				semestre 1									
		F. Lacombe et J. Lenoir	Epreuve rédactionnelle / qcm	1h	C2/25%			janv-26									
		O. Rasal-Allue	Epreuve rédactionnelle / qcm	1h	C3/50%			mai-26									
MODULE 7 PRATIQUE	Eutonie	F. Lacombe	En séance		C1/25%	4	<8/20	en séance	en séance	4	<8/20	juil-26					
	Pratique Psychomotrice	N. Dubrana / D. Masclef			C1/25%												
	Rythme	J. Julien			C1/25%												
	Escalade	V. Tabanou			C1/10%												
	Stage crèche	V. Gosselin	Note du rapport + 1 question		C1/15%			semestre 2	pas de session 2			pas de session 2					
	Langue des signes française	Visuel LSF Nouvelle Aquitaine	Évaluation spécifique : en séance														
	AFGSU 2 (1ère partie)	CESU 33	Évaluation spécifique : en séance														

ECTS: il n'y a pas d'ECTS pour cette formation réglementée par l'arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien

C1 : contrôles durant l'année scolaire

C2 : contrôle écrit en janvier

C3 : contrôle écrit en mai

Pour être admis de première en deuxième année et de deuxième en troisième année les étudiants doivent satisfaire

aux conditions suivantes :

1. Avoir obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble d'évaluations portant sur les modules théoriques et le module pratique de psychomotricité sans que la note obtenue à l'un des modules soit inférieure à 8 ;
2. Avoir validé les stages de l'année considérée.

Toute note à un module comprise entre 8 et 10 est conservée pour la session 2, sauf renonciation de l'étudiant-e

Lorsque, pour une année scolaire, la moyenne générale obtenue par l'étudiant est inférieure à 10 sur 20, il bénéficie, pour chacun des modules pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne, d'une épreuve de rattrapage portant sur l'ensemble du programme du module.

Il peut également se présenter aux épreuves de rattrapage des modules dans lesquels il a obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10. Dans cette hypothèse, il conserve le bénéfice de la note précédente si la note de rattrapage lui est inférieure.

L'épreuve de rattrapage se déroule, pour les deux premières années, avant la rentrée scolaire.